

SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Florian EGGER

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

**« *L'équilibre inachevé du régime juridique
du tatouage, du piercing et des pratiques
associées en droit public* »**

Lundi 29 juin 2020 – 14h.
Soutenance en ligne*

Sous la présidence du professeur Bénédicte FOËX, doyen de la Faculté de droit, Université de Genève, le jury est composé de :

- M. Frédéric BERNARD, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- Mme Valérie DEFAGO GAUDIN, professeure à la Faculté de droit, Université de Neuchâtel ;
- M. Alexandre FLÜCKIGER, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- M. Thierry TANQUEREL, professeur honoraire à la Faculté de droit, Université de Genève (directeur de thèse).

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique

* par ZOOM : <https://unige.zoom.us/j/96018034156>

* Contact pour la réunion : secretariat-etudiants-droit@unige.ch